



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics

INAUGURATION
DU LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ
À
DUDELANGE

24 janvier 2018



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

1. Invitation à la presse	p. 3
2. Programme de la journée	p. 3
3. Laboratoire national de santé	p. 4
4. Programme de construction	p. 9
5. Informations générales	P. 10
6. Contact	P. 13

1. INVITATION A LA PRESSE

Le 24 janvier 2018 à 10.30 heures aura lieu l'inauguration de la deuxième phase du Laboratoire national de santé à Dudelange en présence de François BAUSCH, ministre du Développement durable et des Infrastructures et de Lydia MUTSCH, ministre de la santé.

Adresse: Laboratoire national de santé
Rue Louis Rech
L-3555 Dudelange

2. PROGRAMME DE LA JOURNEE

Le programme officiel commencera à 10.30 heures:

Mot de bienvenue de Monsieur Dan BIANCALANA
bourgmestre de Dudelange

Mot de bienvenue de Prof Dr Simone NICLOU
président du Laboratoire national de santé

Discours de Monsieur François BAUSCH
ministre du Développement durable et des infrastructures

Discours de Madame Lydia MUTSCH
ministre de la Santé

Geste inaugural
Visite
Verre de l'amitié

3. LABORATOIRE NATIONAL DE SANTE

Historique :

Concours pour le projet d'un nouveau laboratoire à Luxembourg Kirchberg, 1999

Abandon du site Kirchberg, fin 2000

Décision d'implanter le LNS à Dudelange, 2001

Vote de la loi relative à la construction la 1^{re} phase Laboratoire national de santé à Dudelange, 19 décembre 2003

Début travaux de la phase 1, janvier 2009

Vote de la loi relative à la construction de la 2^{ème} phase du Laboratoire national de santé à Dudelange, 18 décembre 2009

Mise en service de la phase 1, octobre 2013

Début des travaux de la phase 2, avril 2014

Vote de la loi portant modification de la loi du 18 décembre 2009 relative à la construction de la 2^{ème} phase du Laboratoire national de santé à Dudelange, 24 août 2016

Mise en service de la phase 2, octobre 2017

Objectifs :

La loi du 19 décembre 2003 autorisant le Gouvernement à entamer la première phase relative à la construction d'un nouveau Laboratoire national de santé à Dudelange, prévoyait de construire sur ce même site une extension regroupant différents laboratoires relevant de l'Etat, afin de profiter de l'unité des lieux, de partager certaines infrastructures communes et de créer des synergies.

En 2007 sont entamées les études pour cette deuxième phase prévoyant la mise en place de nouveaux locaux pour le Laboratoire de radio-physique de la Division de la radioprotection, le Laboratoire de médecine vétérinaire (LMVE) et le nouveau Laboratoire du Département de médecine légale (LNS) sur le site à Dudelange.

Ensuite, le Gouvernement luxembourgeois a adopté le 15 octobre 2014 un nouveau plan d'intervention d'urgence en cas d'accident nucléaire (PIU Cattenom), remplaçant ainsi le plan précédent (Plan particulier d'intervention en cas d'accident nucléaire, PPI), qui prévoit un rayon d'évacuation de 15 km à partir de la Centrale de Cattenom.

Etant donné que la Ville de Dudelange est située dans cette zone d'évacuation et que le laboratoire de radio-physique est le seul laboratoire au Luxembourg qualifié pour effectuer des mesurages de radioactivité, la décision à ne pas le déloger de la Ville de Luxembourg vers cette zone s'ensuit. En 2015 la deuxième phase du Laboratoire national de santé à Dudelange se trouvant en construction, le Gouvernement réfléchit à une nouvelle affectation des locaux prévus pour la radioprotection.

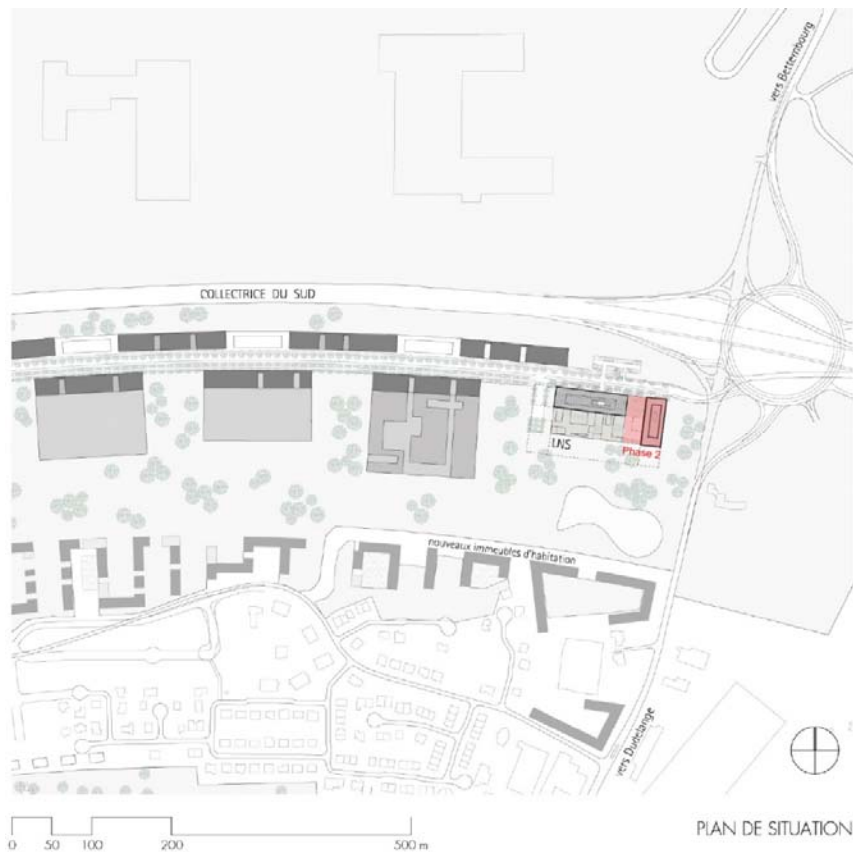
Il s'est avéré que l' «Integrated Biobank of Luxembourg» (IBBL), créée en 2010, était à la recherche d'infrastructures adéquates. Avec un personnel composé de 42 personnes travaillant dans des pavillons modulaires dont les surfaces et infrastructures étaient devenues insuffisantes pour permettre le développement des activités, il est décidé d'intégrer l'IBBL au bâtiment du Laboratoire national de santé à Dudelange de la Phase 2.

Implantation :

Les bâtiments des deux phases forment un îlot bien défini dans une nouvelle zone d'activités située le long d'une allée à 4 voies parallèles à la collectrice du sud. Un futur rond-point prévu à l'endroit de l'échangeur actuel raccordera cette nouvelle zone à la nationale N31 et à l'autoroute. Une route provisoire a été construite par la Ville de Dudelange afin de permettre d'accéder à cette nouvelle zone d'activités en attendant l'aménagement du rond-point.



La surface constructible du terrain est d'environ 15.000 m², la surface totale représente environ 4,5 ha.



Concept architectural :

La structure du bâtiment est basée sur une organisation stricte des laboratoires et intègre toutes les infrastructures techniques nécessaires, tout en restant flexible afin de permettre une évolution du bâtiment au rythme des développements techniques et de recherche.

Le bon fonctionnement exige des chemins courts entre les différentes tâches et une organisation claire des espaces. Pour répondre à ces exigences, le bâtiment est divisé en profondeur en trois zones desservies par deux couloirs.

Les quatre étages sont divisés en 2 parties : la partie administrative qui regroupe les bureaux des services et la partie laboratoires de ces services. Les bureaux ont une profondeur moins importante que les laboratoires, le noyau central plus profond sert de zone d'accueil et de distribution vers les autres étages.

Le laboratoire type a une profondeur de 8,6 m et une hauteur de 3,5 m, la partie située le long du couloir est équipée d'appareils de laboratoire et de paillasse, la partie située le long de la façade et séparée des laboratoires par une paroi vitrée comprend des places de documentation équipées d'ordinateurs. Les techniques installées sous le plafond sont apparentes et distribuées horizontalement à partir des gaines d'alimentation qui se situent dans la zone centrale entre les couloirs. Les laboratoires sont servis par au moins 7 fluides et gaz différents (azote, CO₂, argon, hélium, air comprimé, gaz naturel, eau osmosée).

Le volume reliant la phase 1 avec la phase 2 s'étend sur deux niveaux et comprend des locaux utilisés en commun comme les salles de réunion et l'extension de la cafétéria.

Concept énergétique :

La composition de la façade permet d'optimiser les caractéristiques énergétiques et le confort des places de travail.

La façade aux étages est constituée d'une simple peau avec une protection solaire extérieure. L'allège massive, le linteau ainsi que les panneaux verticaux métalliques limitent la surface vitrée.

Le bâtiment est isolé par une enveloppe performante afin de garantir une basse consommation d'énergie. Il s'agit d'une construction massive sans faux-plafonds dans les zones à séjour prolongé en vue de pouvoir activer la masse béton comme régulateur de la chaleur accumulée. Ainsi, le confort intérieur est optimisé tant en été qu'en hiver avec des consommations réduites en énergie.

La façade du rez-de-chaussée comprend une deuxième peau vitrée qui se situe devant les stores de protection solaire, constituant une protection supplémentaire vers l'extérieur.

Des plafonds refroidissants sont installés dans les bureaux afin d'assurer des conditions climatiques se rapprochant de celles des laboratoires climatisés.

Il est prévu d'aménager la partie sud du terrain, actuellement encore en friche, par un jardin d'arbustes et d'arbres locaux, traversé par la piste cyclable. Dans ce paysage naturel sont prévus un certain nombre de *Trackers*, une sorte d'arbres technologiques munis de panneaux photovoltaïques qui suivent la course du soleil. Le système permet ainsi d'optimiser la production en énergie renouvelable par le positionnement contrôlé des panneaux par rapport à l'azimut et l'intensité lumineuse.

Par ailleurs une partie des eaux de pluie est récoltée dans un réservoir pour alimenter les installations sanitaires.

4. PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Le bâtiment de la deuxième phase se répartit sur 4 étages hors sol et offre les surfaces pour trois utilisateurs: Certains services du département de médecine légale et du département administratif (LNS), le laboratoire de la médecine vétérinaire (LMVE) et l'Integrated Biobank of Luxembourg (IBBL).

Le service du LMVE se trouve au rez-de-chaussée et au premier étage, l'IBBL au premier étage et au troisième étage et enfin les services du LNS laboratoire de médecine légale sur le premier et le deuxième étages.

Le rez-de-chaussée :

- l'entrée vers la phase 2
- les salles de reunion et services partagés
- la médecine vétérinaire (LMVE)

Le 1^{er} étage :

- la médecine vétérinaire (LMVE)
- les services administratifs (LNS)
- l'IBBL
- les salles de réunion
- l'extension de la cafétéria

Le 2^e étage :

- les services du département de médecine légale (LNS)

Le 3^e étage :

- l'IBBL

Le 4^e étage :

- les locaux techniques

Le sous-sol :

- les locaux techniques
- les archives et stocks
- 29 emplacements de parking (prolongation du parking de la phase 1)

5. INFORMATIONS GENERALES

Surface et volume :

Surface brute : 10'250 m²

Volume brut : 46'150 m³

Pour mémoire la surface et le volume de la phase 1 correspondent à environ le double de la phase 2.

Effectif :

LNS : environ 20 personnes

IBBL : environ 42 personnes

LMVE : environ 16 personnes

Total : environ 78 personnes

Pour mémoire l'effectif de la phase 1 : environ 200 personnes

Coût du projet :

51'600'000 TTC (indice avril 2015)

Les frais relatifs aux coûts de consommation et d'entretien annuels sont entièrement à charge de l'établissement public « Laboratoire national de santé » qui assume les conventions et autres engagements contractés par l'Etat dans l'intérêt de l'activité dont il reprend la gestion. Ces frais seront refacturés par le « Laboratoire national de santé » aux différentes entités implantées dans la phase 2.

Maître de l'ouvrage :

Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics

Maîtrise d'œuvre :

Architecte de conception : Van den Valentyn Architektur, Cologne

Architecte de réalisation : Jean Petit architectes, Luxembourg

Ingénieurs en génie civil : Lux C.E.C., Luxembourg

Ingénieurs en génie technique : BLS, Luxembourg avec Betic, Dippach

Ingénieurs en génie technique : Goblet & Lavandier, Luxembourg

Contrôle technique : Secolux, Strassen

Organisme agréé : Vinçotte, Luxembourg

Coordination sécurité : D3 coordination, Frisange

Aménagement des laboratoires : Dr. Heinekamp, Karlsfeld (Munich)

Etudes façade : AMP Ingenieurgesellschaft, Neuss

Etudes sécurité laboratoire : GLS, Karlsfeld bei München

Etudes de l'acoustique : Graner + Partner, Bergisch-Gladbach

Etudes Sécurité au feu : Swissi, Zurich

Géomètre : Kneip & ass., Luxembourg

Entreprises :

Gros-œuvres, parements : Poeckes, Rumelange

Installation de chantier : Nouvelles Perspectives Emploi, Bascharage

Gestion de tri des déchets : Lamesch, Bettembourg

Gardiennage : Groupe Securisite, Luxembourg

Façades : Ass. mom.Weisgerber/Feldhaus, Senningerberg

Nacelle de nettoyage : Fallprotec, Luxembourg

Techniques du bâtiment : Climalux, Foetz

Electricité :	Paul Wagner et fils, Luxembourg
Ascenseurs :	Beil, Wecker
Menuiserie intérieure :	Binsfeld & Bintener, Kehlen
Plâtrerie/cloisons :	Leglux, Howald
Chapes/revêtements de sol :	Andreosso Carrelages, Crauthem R. Bayer Betonsteinwerke, Blaubeuren Project Partner, Bereldange
Peinture :	Regenwetter, Luxembourg
Serrurerie :	Franck, Bissen
Equipements de laboratoires :	Wesemann, Syke
Transport équipements :	Geuer international Euromovers, Senden-Bösensell
Informatique :	Simac PSF, Leudelange Itec, Esch/Alzette System solutions Luxembourg, Capellen
Nettoyage :	Temco Euroclean Luxembourg, Howald
Système archivage :	Bruynzeel, Bruxelles
Signalisation :	Grün, Howald
Mobilier :	Burotrend, Luxembourg Firstfloor, Junglinster
Mobilier intégré :	Brand Ladenbau, Grevenmacher
Cuisine intégrée :	Luxcuisines Scheunert, Wecker
Aménagements extérieurs :	Isogreen, Dudelange

6. CONTACT

Ministère du Développement durable et des Infrastructures

FRANK Dany

E-mail : danielle.frank@tp.etat.lu

Tél: (+352) 247-83336/84406